

Frakes est clair, dense, bien structuré. Est-il pour autant totalement convaincant ? Sur le sujet existe une immense littérature que l'auteur connaît bien, même s'il n'en discute pas ici en détail tous les aspects. Sans entrer dans ces débats, il convient de noter que l'un des aspects les plus déconcertants de l'œuvre, – et sur lequel Robert M. Frakes ne revient que de façon brève (p. 58) –, est l'étrange absence, sauf exception, dans les sources de droit romain, de la quasi-totalité de la législation impériale émise à partir du règne de Constantin. Et comment expliquer que, de toute la législation du IV^e siècle, seule la loi de Théodose de 390 soit mentionnée ? Ce constat avait amené certains savants à dater la compilation de l'époque de Dioclétien, dans un contexte fort différent, ce qui pouvait impliquer des hypothèses tout autres sur l'identité de l'auteur (une telle proposition nécessitant d'expliquer la présence de la loi de 390 par une interpolation ultérieure). Et si l'on admet que la *Collatio* date de la fin du IV^e siècle, s'agit-il, pour cette législation-là, d'une ignorance délibérée, d'une absence d'intérêt ou plus simplement d'une incapacité à trouver les sources ? L'auteur semble pencher pour cette dernière explication ; on pourrait ajouter, dans le même sens, que pour atteindre son objectif (montrer les similitudes entre les préceptes bibliques et le droit romain), il pouvait lui paraître suffisant de s'en remettre à ce qui lui était le plus aisé à trouver, sans souci d'exhaustivité : des compilations et des recueils de juristes. À quoi bon, dans ces conditions, se livrer à des recherches fastidieuses, qui, sur le fond et pour sa démonstration, n'auraient rien apporté de plus ? Mais une telle hypothèse ne plaide guère pour qu'on qualifie le *Collator* de véritable juriste ; ou bien ce serait plutôt une sorte de demi-savant frotté de droit, particulièrement intéressé par les questions sexuelles et tout heureux de faire profiter son lectorat d'une loi sur un tel sujet, dont il aurait aperçu le texte affiché lors d'un séjour à Rome, seule loi pénale qu'il aurait connue de toute la littérature juridique d'origine impériale émise au IV^e siècle. Assurément les discussions ne sont pas closes.

Alain CHAUVOT

Nancy H. DEMAND, *The Mediterranean Context of Early Greek History*. Oxford, Wiley-Blackwell, 2011. 1 vol. 18 x 25,5 cm, xvi-353 p., 2 fig., 29 cartes. Prix : 74.99 £. ISBN 978-1-4051-5551-9.

L'ouvrage de N. Demand est une étrange machine à remonter le temps et à parcourir l'espace méditerranéens dont le point d'attache, et donc le point focal qui organise le questionnement, est la naissance de la *polis* en Grèce. La thèse proposée, qui n'est pas originale, est simple : la *polis*, contrairement au modèle longtemps défendu par M. Hansen, n'est pas née du seul génie grec ; elle a au contraire vu le jour dans le « chaudron » méditerranéen (J.-P. Morel), au gré des contacts et des mélanges avec d'autres peuples et d'autres cultures. La *polis* est bien fille de la Méditerranée, selon un processus de *mediterraneanization* (I. Morris) que n'aurait pas renié F. Braudel. Mais la comparaison avec l'œuvre du biographe de Philippe II s'arrête là. Certes, l'espace envisagé est tout aussi important, ne se limitant pas à la Méditerranée orientale et allant jusqu'à Sumer pour agréger la Mésopotamie proto-urbaine au propos ; la période considérée est également particulièrement ample, puisque la réflexion s'ouvre sur les « premiers » navigateurs du mésolithique (chapitre 1, *Seafaring in the Mesolithic Mediterranean*), pour se clore à l'aube de la naissance de

la *polis*, à la fin des âges obscurs (chapitre 9, *Recovery and Expansion, 1050-850 BC*). Entre ces deux termes distants de plus de dix millénaires, on trouve tout d'abord un chapitre consacré aux transformations du Néolithique (chapitre 2, *The Neolithic Revolution/Transition*). Si le matériau syro-levantin n'y est guère différent de celui qui supporte les analyses désormais classiques sur lesquelles l'auteur s'appuie par ailleurs (par ex. J. Cauvin, *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture*, 1994), les néolithisations anatolienne et surtout chypriote sont abordées à l'aide des développements les plus récents d'une recherche dernièrement très féconde. Malgré cela, le propos est limité à quelques sujets (agriculture, domestication animale, architecture), et essentiellement motivé par la question de la circulation des idées et des hommes, ne pouvant ainsi prétendre à une présentation complète de la période et de ses problèmes : un classique comme la « tour » PPNA de Jéricho est ainsi à peine évoqué. C'est qu'en réalité c'est bien le creuset méditerranéen qui retient l'attention de l'auteur, plus à l'aise et prolixe lorsqu'elle affronte les problématiques d'échanges, de circulation ou de diffusion (chapitre 3, *The Neolithic Diaspora*). Le quatrième chapitre (*Urbanization in Mesopotamia*), procède de manière similaire aux précédents : au lieu de livrer une présentation analytique du sujet, l'auteur y développe essentiellement les mêmes thèmes que précédemment comme pour montrer que les conditions de l'émergence de la *polis* dans la Grèce des IX^e et VIII^e s. n'étaient pas contingentes et constituaient l'essence même d'une Méditerranée orientale conçue au sens large. Certaines données concernant l'urbanisation sont certes offertes, mais par le moyen de fiches qui présentent quelques sites, essentiellement ceux que les recherches récentes ont mis au jour ou dont les problèmes ont été réévalués il y a peu. On note par ailleurs çà et là quelques toponymes écorchés ainsi que des paragraphes interpolés (p. 67, quelques lignes sur l'Abu Hureyra néolithique dans un paragraphe consacré à la « colonie » urukéenne d'Habuba Kabira), contribuant au sentiment général que procure la lecture de l'ouvrage, et qui nous font douter autant de la question posée que des moyens mobilisés pour sa résolution. Le cinquième chapitre est consacré au III^e millénaire (*The Third Millenium*) et ne diffère pas des précédents tant en ce qui concerne les sujets de prédilection de l'auteur (circulation, échanges, contacts, et identité ethnique, auxquels on doit désormais adjoindre la métallurgie à laquelle est donnée une place de choix), que sur la forme adoptée : des fiches consacrées à quelques sites et qui laissent de côté des pans entiers de l'archéologie méditerranéenne du Bronze Ancien ; c'est notamment patent en ce qui concerne la Crète. Par ailleurs, des hypothèses peu fondées donnent çà et là naissance à des scénarios très imaginatifs qui ne restituent qu'un point de vue partiel de la recherche : le cas de Lerne et de la destruction de la Maison des Tuiles p. 100 par exemple, ou encore p. 105 la prééminence symbolique du mont Jouktas chez les Minoens. Le sixième chapitre place le Bronze Moyen sous le signe de la renaissance (*The Middle Bronze Age: Recoveries*), et la part belle est donnée à la Crète minoenne. S'agissant d'un domaine que l'auteur de ces lignes prétend bien connaître, le sentiment de malaise qu'occasionnait jusqu'ici la lecture de l'ouvrage se mue désormais en franc désaccord. Précédent l'inévitable exposé des relations maritimes, N. Demand explore la question palatiale de manière particulièrement confuse et non sans erreurs. Ainsi réfute-t-elle, peut-être à juste titre, l'appellation de palais à l'édifice central proto-palatial d'Archanès au prétexte que celui-ci est trop proche de Knossos (p. 135),

tandis que celui de Kommos est à la page suivante qualifié de « Protopalace », malgré sa proximité encore plus importante avec le palais de Phaistos. Au titre des erreurs, on relève notamment la mention d'une phase néopalatiale au quartier Mu de Malia, alors que celui-ci fut détruit définitivement à la fin de la phase précédente. Ce ne sont là que deux exemples qui trahissent un défaut de maîtrise d'une documentation qui n'est du reste pas puisée aux sources : beaucoup de références sont constituées par des sites Internet ou des travaux, qui pour avoir été rédigés par des spécialistes, n'en sont pas moins déjà des synthèses de vulgarisation. Nous rentrons enfin au cœur du propos de l'auteur avec le septième chapitre (*Late Bronze Age Maritime Networks*), où devraient se retrouver à l'œuvre les processus de *mediterraneanization* et de brassage dans le grand chaudron méditerranéen. Mais, là encore, l'approche qui privilégie le fractionnement géographique par dossiers régionaux nuit à l'entreprise. Le huitième chapitre (*The Late Bronze Age Collapse and its Aftermath*) se veut une synthèse des données dont nous disposons aujourd'hui pour rendre compte des troubles que connaît l'ensemble de la Méditerranée orientale à la fin de l'Âge du Bronze. Les différentes régions sont traitées les unes après les autres, de manière très synthétique. Trop certainement, puisqu'il y est écrit que le site messénien de Nichoria possédait un palais mycénien, sous la dépendance toutefois de celui de Thèbes en Béotie. Ce genre de confusion est peu pardonnable à une helléniste, quand bien même spécialiste des périodes plus récentes, et augure très mal du reste du contenu. Le dernier chapitre enfin (*Recovery and Expansion: 1050-850 BC*), fait la part belle comme il se doit aux Phéniciens, et se termine selon une écriture de l'histoire qui ne laisse pas d'étonner. N. Demand, abordant la question de l'émergence de la cité-État, avec en arrière pensée celle de la *polis* grecque, commence par rejeter la validité du modèle du « Big Man » énoncé il y a déjà longtemps par M. Sahlins (1963), alors que les plus récents travaux sur la formation de l'État sont déjà largement revenus sur la question (un ouvrage fondamental, pourtant absent d'une bibliographie par ailleurs pléthorique : N. Yoffee, *Myths of the Archaic State*, Cambridge, 2005). La réflexion s'achève par la convocation de l'exemple de l'édification de l'État à l'époque minoenne, sans que l'on sache finalement si l'auteur y voit l'origine de la cité-État ou s'il s'agit seulement d'un *exemplum* aux vertus didactiques. Voilà donc un manuel qui, s'il représente un réel tour de force par le travail qu'il a nécessité (la bibliographie compte 92 pages !) et par la condensation d'une masse conséquente d'analyses et d'interprétations, dont on doit parfois regretter comme sur la Crète minoenne qu'elles soient reprises sans distance critique, n'apporte pas d'éléments nouveaux à une question qui du reste n'a pas de réelle consistance. Est-il nécessaire de remonter dans l'espace et dans le temps jusqu'à Sumer, voire jusqu'aux hippopotames nains d'Aetokremnos à Chypre, pour expliquer l'origine de la cité-État qui s'épanouit en Grèce au VIII^e s. avant J.-C. ? À l'heure des comptes, le « contexte méditerranéen » plurimillénaire aura certes été présenté – et encore de façon tronquée –, mais on s'interrogera sur l'intérêt d'y porter un regard à l'hellénisme tant revendiqué, avec le sentiment persistant que ce contexte est avant tout prétexte à promenade bibliographique.

Raphaël ORGEOLET